

Date de révision 16-avr.-2024

Numéro de révision 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 124162

Numéro du fiche de données de sécurité 124162

Nom du produit LUPEROX 230XL40 SP E

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Polymerisation Initiator
Applications industrielles diverses
Plastics

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe	112
--------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Peroxydes organiques	Type E - (H242)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - (H400)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 2 - (H411)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement
Attention

Mentions de danger
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
EUH208 - TERT BUTYL HYDROPEROXIDE Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P234 - Conserver uniquement dans l'emballage d'origine
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Toxicité pour le milieu aquatique
inconnue

2.3. Autres dangers

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
BUTYL 4,4-BIS(TERT-BUTYLDIOXY)VALERATE 995-33-5	30 - 40%	Aucune donnée disponible	213-626-6	Aquatic Chronic 2 (H411) Aquatic Acute 1 (H400) Org. Perox. C (H242)	-	-	-

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA 112926-00-8	20 - 30%	01-211937949 9-16	231-545-4	Non classé	-	-	-
CALCIUM CARBONATE 471-34-1	20 - 30%	01-211948679 5-18	207-439-9	Non classé	-	-	-
2-METHYLPROPAN-2-OL 75-65-0	0 - 10%	01-211944432 1-51-0000	200-889-7	Acute Tox. 4 (H332) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335) Flam. Liq. 2 (H225)	-	-	-
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE 75-91-2	0 - 10%	01-211944667 0-40-0000	200-915-7	Aquatic Chronic 2 (H411) Muta. 2 (H341) Skin Corr. 1B (H314) Flam. Liq. 3 (H226) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 2 (H330) Acute Tox. 4 (H302) Org. Perox. C (H242) Eye Dam. 1 (H318)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA 112926-00-8	7900	> 2000	> 2.08	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
CALCIUM CARBONATE 471-34-1	6450	2000	3	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
2-METHYLPROPAN-2-OL 75-65-0	2200	2000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE 75-91-2	560	628	1.845	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Toux et/ ou respiration sifflante.
Yeux	Peut entraîner une irritation passagère des yeux.
Cutané(e)	Urticaire. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
-----------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Il est préférable d'utiliser un jet d'eau ou de l'eau pulvérisée ; à défaut, utiliser un agent chimique sec, du CO ₂ ou de la mousse normale. Inonder d'eau la zone de l'incendie en restant à distance. Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs. Refroidir les récipients en les inondant d'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Ces substances accélèrent la combustion lorsqu'elles sont impliquées dans un incendie. Certaines peuvent se décomposer de façon explosive en cas d'échauffement ou d'incendie. Peut enflammer des matières combustibles (bois, papier, huile, vêtements, etc.). Les
---	---

ruissellements peuvent entraîner un danger d'incendie ou d'explosion. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle. Peut enflammer des matières combustibles (bois, papier, huile, vêtements, etc.). Certaines peuvent se consumer rapidement avec une flamme intense. Combattre l'incendie depuis la position la plus éloignée possible, ou utiliser des porte-tuyaux ou des buses automatisées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Voir la section 8 pour plus d'informations. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. NE PAS NETTOYER NI ÉLIMINER SAUF SOUS LE CONTRÔLE D'UN SPÉCIALISTE.
Autres informations	Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart de la matière déversée. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Ventiler la zone.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion. Ramasser avec un matériau inerte, humide et non combustible à l'aide d'outils propres ne produisant pas d'étincelles et placer dans des récipients plastiques couverts non hermétiquement pour élimination ultérieure. Inonder la zone d'eau. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser uniquement
--	--

avec une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène

Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

Matériaux d'emballage

Matériau de récipient/équipement adapté: acier inoxydable. Matériau de récipient/équipement non adapté: cuivre. Verre.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 5.2.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
CALCIUM CARBONATE 471-34-1	-	TWA: 10 mg/m ³
2-METHYLPROPAN-2-OL 75-65-0	-	TWA: 100 ppm TWA: 300 mg/m ³

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
BUTYL 4,4-BIS(TERT-BUTYLDIOXY)VALERA TE 995-33-5	-	14 mg/kg bw/day [4] [6]	19.7 mg/m ³ [4] [6]
CALCIUM CARBONATE 471-34-1	-	-	6.36 mg/m ³ [5] [6]
2-METHYLPROPAN-2-OL 75-65-0	-	139 mg/kg [4] [6]	49 mg/m ³ [4] [6]
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE 75-91-2	-	12.5 mg/kg/day [4] [6]	0.83 mg/m ³ [5] [6]

Notes

[4]	Effets systémiques sur la santé.
[5]	Effets localisés sur la santé.
[6]	À long terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible

Notes**Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
BUTYL 4,4-BIS(TERT-BUTYLDIOXY)VALERA TE 995-33-5	0.5 mg/kg bw/day [4] [6]	-	3.47 mg/m ³ [4] [6]
CALCIUM CARBONATE 471-34-1	6.1 mg/kg bw/day [4] [6] 6.1 mg/kg bw/day [4] [7]	-	1.06 mg/m ³ [5] [6]
2-METHYLPROPAN-2-OL 75-65-0	6.7 mg/kg [4] [6]	83 mg/kg [4] [6]	9.7 mg/m ³ [4] [6]
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE 75-91-2	0.26 [4] [6]	7.5 mg/kg/day [4] [6]	0.75 [5] [6]

Notes

[4]	Effets systémiques sur la santé.
[5]	Effets localisés sur la santé.
[6]	À long terme.
[7]	À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
BUTYL 4,4-BIS(TERT-BUTYLDIO XY)VALERATE 995-33-5	0.42 µg/L	4.2 µg/L	0.04 µg/L	0.42 µg/L	-
2-METHYLPROPAN-2-OL 75-65-0	6.64 mg/l	9.33 mg/L	0.664 mg/l	-	-
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE 75-91-2	0.0015 mg/l	0.015 mg/L	0.00015 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
BUTYL 4,4-BIS(TERT-BUTYLDIO XY)VALERATE 995-33-5	0.306 mg/kg sediment dw	0.0306 mg/kg sediment dw	2 mg/L	-	-
CALCIUM CARBONATE 471-34-1	-	-	100 mg/L	-	-
2-METHYLPROPAN-2-OL	8.04 mg/kg	0.804 mg/kg	690 mg/L	1 mg/kg	690 mg/l

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
75-65-0	sediment dw	sediment dw			
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE 75-91-2	0.00621 mg/l	0.000621 mg/kg sediment dw	0.17 mg/L	0.00036 mg/kg	0.17 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Gants néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC). Caoutchouc nitrile. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Particulate filter, type P2.

Remarques générales en matière d'hygiène

Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Solide
Aspect	Poudre
Couleur	rose clair
Odeur	Léger/légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété**Valeurs****Remarques • Méthode****Point de fusion / point de congélation**

Aucune information disponible.

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

Aucune information disponible.

Inflammabilité

Aucune information disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air

Aucune information disponible.

Limites supérieures**d'inflammabilité ou d'explosivité****Limites inférieures****d'inflammabilité ou d'explosivité****Point d'éclair**

Aucune information disponible.

Température d'auto-inflammabilité

Aucune information disponible.

Température de décomposition		Aucune information disponible.
pH		Aucune information disponible.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique		Aucune information disponible.
Viscosité dynamique		Aucune information disponible.
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	Aucune information disponible.
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage		Aucune information disponible.
Pression de vapeur		Aucune information disponible.
Densité relative		Aucune information disponible.
Masse volumique apparente	1.370	
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur		Aucune information disponible.
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
non applicable > 60

Peroxydes organiques Peroxyde organique > 60

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Stable dans les conditions de stockage recommandées. Comburant.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Matières incompatibles. Chaleur excessive.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Agents comburants forts. Agent réducteur. Acides forts. Bases fortes. Amines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA (112926-00-8)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					En cas de contact avec les yeux, les poussières peuvent provoquer une irritation mécanique

CALCIUM CARBONATE (471-34-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	œil			non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Informations sur les composants

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA (112926-00-8)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro	Négatif

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme mutagènes.

Nom chimique	Union européenne
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE	Muta. 2

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA (112926-00-8)

Méthode	Espèce	Résultats
		Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

CALCIUM CARBONATE (471-34-1)

Méthode	Espèce	Résultats
	Rat	Négatif NOAEL 625 mg/kg/day

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA (112926-00-8)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Sur la base des données disponibles, aucune toxicité spécifique

					pour un organe cible n'est attendue après une exposition unique par voie orale, par inhalation ou par voie cutanée.
--	--	--	--	--	---

CALCIUM CARBONATE (471-34-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	résultats pour l'humain	Inhalation			Non classé

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

CALCIUM CARBONATE (471-34-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Rat	Inhalation	0.812 mg/L	90 minutes	Non classé

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes****Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Écotoxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

CALCIUM CARBONATE (471-34-1)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Green Algae	CE50	>100 mg/L	72 heures	
	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)	CL50	>100 mg/L	96 heures	
	Water flea	CE50	>100 mg/L	48 heures	
	Green Algae	CE10	100 mg/L	72 heures	

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA	EC50: =440mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =5000mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	EC50: =7600mg/L (48h, Ceriodaphnia dubia)
2-METHYLPROPAN-2-OL	EC50: >1000mg/L (72h, Desmodismus subspicatus)	LC50: 6130 - 6700mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =933mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 4607 - 6577mg/L

TERT BUTYL HYDROPEROXIDE	EC50: =2.1mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =42.3mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =57mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	(48h, Daphnia magna) EC50: =20mg/L (48h, Daphnia magna)
--------------------------	---	--	---	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible. Aucune information disponible.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
BUTYL 4,4-BIS(TERT-BUTYLDIOXY)VALERATE	6.34
2-METHYLPROPAN-2-OL	0.317
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE	0.846

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
BUTYL 4,4-BIS(TERT-BUTYLDIOXY)VALERATE	La substance n'est pas PBT/vPvB
CALCIUM CARBONATE	La substance n'est pas PBT/vPvB
2-METHYLPROPAN-2-OL	La substance n'est pas PBT/vPvB
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3108

Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE E, SOLIDE (BUTYL 4,4-BIS(TERT-BUTYLDIOXY)VALERATE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	5.2
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	A20, A802
Code ERG	5L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3108
Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE E, SOLIDE (BUTYL 4,4-BIS(TERT-BUTYLDIOXY)VALERATE)
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	122, 274
N° d'urgence	F-J, S-R
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3108
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE E, SOLIDE (BUTYL 4,4-BIS(TERT-BUTYLDIOXY)VALERATE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	5.2
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	122, 274
Code de classification	P1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3108
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE E, SOLIDE (BUTYL 4,4-BIS(TERT-BUTYLDIOXY)VALERATE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	5.2
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	122, 274
Code de classification	P1
Code de restriction en tunnel	(D)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****France****Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
--------------	-------------------

2-METHYLPROPAN-2-OL 75-65-0	RG 84
--------------------------------	-------

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement 4510
4511

Allemagne

Classe de danger pour le milieu évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2)
aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
CALCIUM CARBONATE - 471-34-1	75.	-
2-METHYLPROPAN-2-OL - 75-65-0	75.	-
TERT BUTYL HYDROPEROXIDE - 75-91-2	75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P6b - SUBSTANCES ET MÉLANGES AUTORÉACTIFS et PEROXYDES ORGANIQUES

E1 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité aiguë 1 ou toxicité chronique 1

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)

Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)
CALCIUM CARBONATE - 471-34-1	Agent phytosanitaire

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Nom chimique	Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)
SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA - 112926-00-8	Type de produits 18 : Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Inventaires internationaux

TSCA

DSL/NDL

EINECS/ELINCS

ENCS

IECSC

KECI

PICCS

AIIC

NZIoC

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H242 - Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H311 - Toxique par contact cutané
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H330 - Mortel par inhalation
H332 - Nocif par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision *** Indique les données mises à jour depuis la dernière publication

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul

Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Préparée par Jitendra Panchal
Préparée par

Date de révision 16-avr.-2024

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité